

DÉLIBÉRATION N° 2026-15 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévézou"

Délibération prise en séance du 29 MAI 2026 à 11H00

L'an deux mille vingt-six, le 29 mai à 11 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévézou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Jean-Luc CALMELLY, Mme Nadine FRAYSSE, M. Claude ASSIER, Mme Emilie SAULES LE BARS, M. Alexis CASTAN, M. Daniel JULIEN, M. Sébastien CASTELBOU, Mme Julie FABIE-GUITARD.

Etaient absents et représentés :

- Mme Kateline DURAND a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
- Mme Magali PAILLE a donné pouvoir à M. Daniel JULIEN

Etaient absents :

- M. Christophe LABORIE
- Mme Noémy CLUZEL

Secrétaire de séance : Mme Julie FABIE-GUITARD

Objet : Compte-rendu des marchés signés au titre de la délégation donnée au Président

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 20 février 2026 ont été adressés à ses membres le 6 février 2026 ;

Vu les dispositions de l'articles L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que par délibération n° 2021-12 du 16 décembre 2021, le Comité syndical a donné délégation au Président du Syndicat mixte pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Après avoir entendu cet exposé, le comité syndical :

- **PREND ACTE** de l'information relative aux marchés conclus jusqu'au 21 mai 2026 en application de cette délégation et dont la liste est jointe en annexe.

Le Président du Syndicat Mixte

Jean-Luc CALMELLY

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Nombre de membres en exercice : 12- Nombre de membres présents : 8- Nombre de suffrages exprimés : 10 |
|--|

Accusé de réception en préfecture
012-251201406-20260529-20260529_202615-DE
Reçu le 05/06/2026

RECUEIL DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT – N°02/2026

Conseil Syndical du 29 mai 2026

N° DECISION	OBJET	MONTANT TTC	FORME	TITULAIRE	DATE DE SIGNATURE
02-2026	Avenant n°1 marché MOE scénographie intérieure « Plongée sous racines » Fixation du coût prévisionnel définitif des travaux et du forfait définitif de rémunération de maître d'œuvre	64 787 € (60 530 € <i>initialement</i>)	MAPA	La Plume et le Plomb	20/02/2026
03-2026	Avenant n°2 marché MOE scénographie intérieure « Plongée sous racines » Intégration d'une prestation complémentaire pour la réalisation des illustrations de l'exposition permanente	82 457,05 € (64 787 € <i>initialement</i>)	MAPA	La Plume et le Plomb	20/02/2026
04-2026	Diagnostic d'un mur de soutènement	4 320 €	Marché sans pub ni mise en concurrence Accord-cadre à bon de commande	APAVE	20/03/2026
05-2026	Rénovation de portes automatiques	13 968 €	Marché sans pub ni mise en concurrence Accord-cadre à bon de commande	MED BESOMBES	27/04/2026
06-2026	Travaux d'étanchéité du local TGBT	9 362,74 €	Marché sans pub ni mise en concurrence Accord-cadre à bon de commande	DELBES SAS	27/04/2026

07-2026	Marché AMO en muséographie Arrêt des prestations au terme de la phase 1	/	MAPA	La Plume et le Plomb	21/05/2026
08-2026	Marché d'études environnementales	40 734 €	Consultation 3 devis	Groupeement conjoint de prestataires spécialisés Benjamin VIVET et Sciences NATH'en AUBRAC	21/05/2026